



HAL
open science

Sciences humaines : Livret pédagogique, Années 2 et 3

François-Ronan Dubois

► **To cite this version:**

François-Ronan Dubois. Sciences humaines : Livret pédagogique, Années 2 et 3. École d'ingénieur. Sciences Humaines pour l'Ingénieur, Brest, France. 2015, pp.70. cel-01346108

HAL Id: cel-01346108

<https://cel.hal.science/cel-01346108>

Submitted on 29 Jul 2016

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - ShareAlike 4.0 International License

Sciences humaines

Livret pédagogique

Années 2 et 3

École Nationale d'Ingénieurs de Brest
François-Ronan Dubois
2015-2016

Table des matières

NOTE D'INTENTION	5
ANNÉE 2	6
Semestre 3 — Séquence 1	7
Introduction à la réflexion cinématographique	7
Séance 1 — Quentin Tarantino	8
Séance 2 — Nouvelle Vague	9
Séance 3 — Kino-Pravda	10
Séance 4 — Histoire du cinéma américain	11
Séance 5 — Cinéma d'animation	12
Séance 6 — Cinéma d'adaptation	13
Séance 7 — Évaluation : Sergueï Eisenstein, Le Cuirassé Potemkine/Bronenossets Potiomkine, 1925	14
Semestre 3 — Séquence 2	15
Petite histoire de la dissection	15
Séance 1 — Remue-Méninges	16
Séance 2 — Introduction à la dissection	17
Séance 3, 4, 5 et 6 — Exposés et réflexions collectives	18
Séance 7 — Évaluation	19
Annexe — Segments en surplus	20
Semestre 4 — Séquence 1	21
Sciences & Fictions	21
Séance 1 — La rhétorique de l'inventeur	22
Séance 2 — Fictions et évaluations de la science	23
Séance 3 — Il était une fois... la science-fiction	25
Séance 4 — Les lois de la robotique	26
Séance 5 — Le comité de bioéthique	27
Séance 6 — Campagne d'opinion	28
Séance 7 — Évaluation	29
Annexe — Matériel de jeu	30
Semestre 4 — Séquence 2	32
Vers un documentaire	32
Séance 1 — Mise en place du projet	33
Séance 2 — Introduction au film documentaire	34
Séances 3, 4, 5 & 6 — Présentations des groupes de travail	36
Séance 7 — Évaluation	37
ANNÉE 3	38
Semestre 5 — Séquence 1	39
Scènes maritimes	39
Séance 1 — Peinture : première approche	40
Séance 2 — Cinéma : première approche	41
Séance 3 — Littérature : première approche	42
Séance 4 — Peinture : présentation des étudiants	43

Séance 5 — Cinéma : présentation des étudiants	44
Séance 6 — Littérature : présentation des étudiants	45
Séance 7 — Évaluation	46
Semestre 5 — Séquence 2	47
Le Zurconium	47
Séance 1 — Qu'est-ce qu'un conseil municipal ?	48
Séance 2 — Simulation de conseil municipal	49
Séance 3 — Qu'est-ce que l'Assemblée Nationale ?	50
Séance 4 — Simulation de débat législatif	51
Séance 5 — Qu'est-ce que le Parlement Européen ?	52
Séance 6 — Simulation de débat européen	53
Séance 7 — Évaluation	54
Semestre 6 — Séquence unique	55
Le jeu de la communication	55
Séance 1 — Phase I : Le processus de recrutement	56
Séance 2 — Phase I : Le Curriculum Vitae	57
Séance 3 — Phase I : Lettre de motivation & Entretien	58
Séance 4 — Phase I : Simulation d'entretiens	60
Séance 5 — Phase II : Création du projet	61
Séance 6 — Phase II : Organisation du projet	62
Séance 7 — Phase II : Travail des groupes	63
Séance 8 — Phase II : La synthèse	64
Séance 9 — Évaluation	65
Séance 10 — Phase III : Le public	66
Séance 11 — Phase III : Travail des groupes	67
Séance 12 — Phase III : La communication non-verbale	68
Séance 13 — Phase III : Travail des groupes	69
Séance 14 — Évaluation	70

Note d'intention

Ce livret propose un canevas pour l'enseignement des sciences humaines en école d'ingénieurs. Il conçoit cet enseignement comme une démarche collaborative entre l'enseignant et les étudiants, grâce à laquelle ces derniers développent leur indépendance, leur esprit critique et leurs capacités argumentaires. Il pense les finalités de cet enseignement du triple point de vue de la pratique professionnelle, de la vie citoyenne et de l'épanouissement personnel. Ses objectifs sont donc à la fois formels et rhétoriques, en cela qu'il aide les étudiants à s'exprimer de façon claire et efficace, et fondamentaux, en cela qu'il entend transmettre des connaissances utiles et dignes d'intérêt sur des sujets variés.

Il prend le parti de privilégier la pratique et l'appropriation des connaissances par les étudiants plutôt que leur mise en forme directive et théorique de la part de l'enseignant. De ce point de vue, il accorde une place plus importante aux processus d'apprentissage, à leur répétition dans les séquences et à leur complexité croissante tout au long de l'année qu'à l'acquisition vérifiée de connaissances pures, d'ailleurs largement disponibles dans les ouvrages encyclopédiques. Il repose ainsi sur le principe que la culture générale est le produit de la curiosité, la curiosité le produit de l'apprentissage et qu'il n'existe entre ce premier et le dernier maillon de la chaîne aucun passage simple, direct ni rapide.

Il est évident que chaque enseignant veillera à adapter les exercices proposés aux aptitudes manifestées de son public et que le canevas n'a valeur que d'indication. On notera principalement qu'il repose sur un enseignement partagé en deux semestres de 14 séances, où chaque semestre est lui-même divisé en deux périodes de 7 séances et où chaque séance dure 90 minutes. La progression de chaque séquence est adaptée à ce calendrier, sauf la dernière séquence longue, qui court sur 14 séances. Elle prend qui plus est en compte l'exigence de professionnalisation croissante, entre la troisième et la quatrième années.

Ce livret a été conçu dans le cadre d'un enseignement en sciences humaines à l'École Nationale d'Ingénieurs de Brest, c'est-à-dire pour une formation généraliste avec un cycle préparatoire intégré. Il convient de l'adapter aux formations plus spécialisées et aux processus de recrutement différents. L'auteur de ce livret espère que ses lecteurs éventuels, qu'ils soient enseignants eux-mêmes ou simplement curieux, accepteront de lui adresser toutes les remarques propices à son amélioration.

Année 2

Semestre 3 – Séquence 1

Introduction à la réflexion cinématographique

Objectifs :

1. Développer une culture générale cinématographique, comprendre que tout film, même le plus commercial, s'inscrit dans un réseau intertextuel de références et fait intervenir des mécanismes de classement et d'interprétation chez son récepteur
2. Pratiquer le débat d'idées, adopter un regard critique et une habitude du commentaire, pratiquer la synthèse narrative et la critique culturelle
3. Comprendre le fonctionnement de l'industrie cinématographique et les mécanismes de valorisation d'une œuvre culturelle

Scénario pédagogique :

Chaque séance répète des séquences fixes dont les contenus changent et permettent d'aborder une série de questions cinématographiques fondamentales, à partir de documents variés. Ce scénario simple permet d'habituer progressivement les élèves, pendant la première septaine, à prendre la parole en classe et à exposer leurs idées.

Structure de la séance :

1. *Une semaine, un film* : chaque semaine, l'enseignant choisit un film, présente une image ou une séquence, en fait deviner (avec ou sans succès) la provenance, la fait commenter et expose le film, sa place dans l'histoire du cinéma, son intrigue, etc. Les étudiants sont invités à le voir et, s'ils le désirent, à en rédiger un compte-rendu qui pourra être utilisé plus tard dans des activités collectives. (30min)
2. *Une semaine, une citation* : chaque semaine, l'enseignant présente une citation polémique ou obscure sur le cinéma, qui invite à la réflexion, au débat, à la mobilisation d'exemples, etc. (30min)
3. *Une semaine, un commentaire* : chaque semaine, l'enseignant propose un discours sur une œuvre, tenu par l'un des acteurs du système médiatique cinématographique (critique journalistique, acteur en promotion, institution, président de festival, universitaire) et invite à en décrypter les codes et les rouages. (20min)

Séance 1 – Quentin Tarantino

***Une semaine, un film* : Quentin Tarantino, *Pulp Fiction*, 1994. Scène : « The World Famous Jack Rabbit Slim's Twist Contest »**

1. Résumé du film
2. Présentation de Quentin Tarantino : carrière cinématographique, carrière télévisuelle
3. Le style référentiel et intertextuel de Tarantino
4. Le classement des films par genres et séries dans le cinéma populaire

***Une semaine, une citation* : Quentin Tarantino, Festival de Cannes, 2014, Anniversaire des 20 ans de *Pulp Fiction* et des 50 ans de *A Fistful of Dollars* (Sergio Leone, 1964)**

As far as I'm concerned, digital productions and DCP is the death of cinema as I know it. It's not even about shooting your film on film or shooting your film on digital. [...] Digital projections, that's just television in public and apparently the whole world is OK with television is public but what I knew as cinema is dead.

En ce qui me concerne, les productions digitales et le DCP [Digital Cinema Package], c'est la mort du cinéma tel que je le connais. La question n'est même pas de savoir si vous allez tourner votre film sur pellicule ou en digital. Projeter en digital, c'est faire de la télévision en public et apparemment, personne ne voit de problème avec la télévision en public. Mais le cinéma tel que je l'ai connu est mort.

1. Interaction entre formes artistiques et avancées techniques
2. Les nouvelles techniques cinématographiques et le paysage socio-économique de l'industrie du cinéma
3. Expérience publique/expérience privée du cinéma

Une semaine, un commentaire* : Jean-Luc Godard, Entretien avec Patrick Cohen (7/9, France Inter, 2014) à l'occasion du Festival de Cannes et de la sortie d'*Adieu au langage

11:00 — 16:20 [Sur le Festival de Cannes, les professionnels du cinéma, la notion d'auteur et Quentin Tarantino]

1. Présentation de Jean-Luc Godard
2. Opposition cinéma d'art et d'essai/cinéma commercial
3. Introduction du concept de posture en sociologie de la culture

Séance 2 – Nouvelle Vague

***Une semaine, un film* : Alain Resnais, *Hiroshima mon amour/Nijūyoji-kan no jōji*, 1959, « J'ai toujours pleuré sur le sort d'Hiroshima »**

1. Résumé du film
2. Retour sur les événements d'Hiroshima
3. Présentation d'Alain Resnais
4. Présentation de la Nouvelle Vague

***Une semaine, une citation* : François Truffaut, « Une certaine tendance du cinéma français », *Cahiers du cinéma*, 31, 1954**

Le trait dominant du réalisme psychologique est sa volonté anti-bourgeoise. Mais qui sont Aurenche et Bost, Sigurd, Jeanson, Autant-Lara, Allegret, sinon des bourgeois, et qui sont les cinquante mille nouveaux lecteurs que ne manque pas d'aimer chaque film tiré d'un roman, sinon des bourgeois ? Quelle est donc la valeur d'un cinéma anti-bourgeois fait par des bourgeois, pour des bourgeois ? [...] Il est instructif de considérer la programmation des films en fonction des quartiers de Paris. On s'aperçoit que le public populaire préfère peut-être les naïfs petits films étrangers qui lui montrent les hommes « tels qu'ils devraient être » et non pas tels qu'Aurenche et Bost croient qu'ils sont.

1. Présentation de François Truffaut
2. Réflexion sur l'effet de génération en cinéma et retour sur l'opposition de Tarantino au cinéma hollywoodien des années 1980 (cf. Séance 1)
3. Le ciblage des publics et le rôle politique du cinéma

***Une semaine, un discours* : Vincent Lindon, promotion de la *Loi du marché* (2015), *Journal Télévisé de 20 heures*, France 2, 16 mai 2015**

1. Présentation du film
2. Retour sur le Festival de Cannes et ses intérêts économiques
3. Réflexion sur les ressources d'une campagne promotionnelle en cinéma

Séance 3 — Kino-Pravda

***Une semaine, un film* : Dziga Vertov, *L'Homme à la caméra/Chelovek s kinoapparatom*, 1929, 17:14-19:09 & 03:20-03:56**

1. Présentation de Dziga Vertov
2. Bref point sur le cinéma soviétique
3. Analyse des échos visuels et de la fascination machinique

***Une semaine, une citation* : Robert Bresson, *Notes sur le cinématographe* [1975], Paris, Gallimard, 1988.**

Ton génie n'est pas dans la contrefaçon de la nature (acteurs, décors), mais dans ta manière à toi de choisir et de coordonner des morceaux pris directement à elle par des machines (87).

1. Présentation de Robert Bresson
2. Interprétation esthétique de la technique photographique
3. Le rôle de l'imitation de la nature dans l'œuvre culturelle

***Une semaine, un discours* : Gilles Deleuze, « Qu'est-ce que l'acte de création ? », Conférence à la Fondation Européenne des Métiers de l'Image et du Son, 17 mars 1987**

07:09-11-14

1. Présentation de Gilles Deleuze
2. Imaginer un problème commun que la science et le cinéma pourraient régler
3. Trouver dans ses connaissances personnelles un film dont l'espace est un problème
4. Réfléchir au statut de référence d'un auteur ou d'un cinéaste

Séance 4 – Histoire du cinéma américain

Une semaine, un film : Victor Fleming, *Le Magicien d'Oz/The Wizard of Oz*, 1939, « We're not in Kansas anymore » / « Somewhere over the rainbow »

1. Résumé du film
2. Le cinéma américain et la mise en scène des révolutions techniques : Stanley Donen et Gene Kelly, *Chantons sous la pluie/Singin' in the Rain*, 1952
3. Le cinéma américaine et la mise en scène de son histoire : Billy Wilder, *Boulevard du crépuscule/Sunset Boulevard*, 1950, « Alright Mr. DeMille, I'm ready for my close-up. »

Une semaine, une citation : Jean-Luc Godard, *Le Mépris*, 1963, générique d'ouverture

Le cinéma, disait André Bazin, substitue à notre regard un monde qui s'accorde à nos désirs.

1. Comparaison de la citation avec le Kino-Pravda de Vertov et le cinématographe de Bresson
2. Réflexion sur les exigences de réalisme
3. Le rôle des techniques dans le spectaculaire cinématographique

Une semaine, un discours : AFI 100 Years... 100 Movies

1. Quel est le rôle d'une institution comme l'American Film Institute ?
2. Quels peuvent être les critères de constitution d'un pareil classement ?
3. Quelle est la valeur et quelles sont les limites de ce classement ?

Séance 5 – Cinéma d'animation

Une semaine, un film : Hayao Miyazaki, *Mon voisin Totoro/Tonari no Totoro*, 1988, Scène au parapluie

1. Présentation de Hayao Miyazaki
2. Studio Ghibli et la production animée japonaise
3. La valorisation culturelle du cinéma d'animation

Une semaine, un citation : Aaron Sorkin, *The West Wing*, « The U.S. Poet Laureate », 27 mars 2002

You think that I think an artist job is to speak the truth. An artist job is to captivate you for however long we've asked for your attention and if we stumble upon the truth, we got lucky. And I don't get to decide what the truth is.

Vous croyez que je pense que le rôle d'un artiste est de dire la vérité. Le rôle d'un artiste est de vous captiver tant qu'il réclame votre attention et si nous tombons sur la vérité en chemin, c'est que nous avons eu de la chance. Et ce n'est pas à moi de décider ce qu'est la vérité.

1. Le rôle du cinéma est-il de faire passer un message ?
2. Tous les films peuvent-ils avoir un sens politique ou social ?
3. Le cinéma d'animation est-il un cinéma de pur divertissement ?

Une semaine, un discours : Macoto Tezuka, Interview par Rui Pascoal, *Animeland*, 5 juin 2014

1. Le rôle d'*AnimeLand* dans la diffusion de la culture animée japonaise en France
2. Les différents vecteurs de la valorisation culturelle
3. Évaluer et améliorer l'interview de Macoto Tezuka par Rui Pascoal

Séance 6 – Cinéma d'adaptation

Une semaine, un film : Ladislas Starewitch, *Le rat des villes et le rat des champs*, 1926, « Le régal fut fort honnête »

1. Présentation de Ladislas Starewitch
2. Lecture de la fable de La Fontaine
3. Découverte d'une autre adaptation des *Fables* en animation : Wilfred Jackson, *The Tortoise and The Hare*, 1935

Une semaine, une citation : Sœur Marie Sainte Elisabeth, « Lettre de Sœur Marie Sainte Elisabeth, présidente de l'USMF [Union des Supérieures Majeures de France] au ministre de l'Information, 14 octobre 1965 » à propos de Jacques Rivette, *Suzanne Simonin, la Religieuse de Diderot*, 1967.

L'œuvre de Diderot se présente aujourd'hui au public sous la forme de livre classique accompagné de commentaires et de notes critiques permettant au lecteur de savoir de quoi il s'agit. Cette œuvre cinématographique ne peut s'accompagner de cette précaution et livre le spectateur à la seule impression des images présentées et des paroles prononcées.

1. Présentation de l'affaire de la censure de *La Religieuse* de Rivette
2. Réflexion sur la question de la distanciation dans les arts de l'écrit et les arts de l'image
3. Quelles sont les formes de l'adhésion du spectateur à un film ?

Une semaine, un discours : André Bazin, « Pour un cinéma impur. Défense de l'adaptation », *Qu'est-ce que le cinéma ?*, Paris : Les Éditions du Cerf, 1987, 81-106, extrait.

1. Quel est le rôle d'un théoricien du cinéma ?
2. Qu'est-ce qui différencie critique et théorie du cinéma ?
3. Qui sont les producteurs seconds des discours sur le cinéma ?

Séance 7 — Évaluation : Sergueï Eisenstein, *Le Cuirassé Potemkine*/*Bronenossets Potiomkine*, 1925

L'évaluation se fonde sur une série de documents autour du *Cuirassé Potemkine* et des aspects du cinéma et de son histoire qu'il illustre. Le film a été donné en vision cursive aux étudiants au début de la séquence. L'évaluation prend la forme d'une brève série de questions appelant des réponses rédigées, en lien avec les problématiques abordées au fil de la séquence.

Semestre 3 – Séquence 2

Petite histoire de la dissection

Objectifs :

1. Former les étudiants à une pratique active de la recherche documentaire, de la synthèse orale et écrite, de la restitution et de la transmission des connaissances
2. Inciter les étudiants à considérer les pratiques acquises dans le temps long de l'histoire
3. Lier découvertes scientifiques, pratiques techniques et usages politiques et judiciaires
4. Connecter un fait isolé à un ensemble de questions sociales et culturelles
5. Comprendre les ressorts de l'activité pédagogique et de la formation

Scénario pédagogique

Le groupe cherche à acquérir en commun une connaissance aussi complète que possible de la dissection, de ses pratiques, de ses usages, de son histoire, de ses représentations. Chaque étudiant doit apporter des connaissances nouvelles et réfléchir à leur transmission à l'ensemble de la classe. Ce dispositif semi-directif fait l'objet d'un guidage variable selon la réactivité et l'autonomie du groupe.

Séance 1 – Remue-Méninges

Introduction (5-10 min)

Présentation du projet général de la séquence, de son thème et de son déroulement. Réponse aux questions des étudiants concernant le dispositif semi-directif et retour sur leurs éventuelles expériences de la pédagogie en autonomie complète ou en semi-directive.

Présentation du projet de la séance.

Remue-méninges thématique (30-40 min)

L'enseignant pose aux étudiants une série de questions. Les questions sont préparées à l'avance mais, au-delà de la première question, qui lance le processus de réflexion collective, l'enseignant doit veiller à intervenir le moins possible dans la discussion et à façonner ses interventions sur les propos tenus par les élèves, pour les aider à adopter eux-mêmes une démarche méthodique. L'enseignant peut choisir les questions parmi les suivantes :

1. Qu'est-ce que la dissection ?
2. À quoi sert une dissection ?
3. Qui pratique la dissection ?
4. Quels sont les obstacles à la dissection ?
5. Que voit-on de nos jours de la dissection ?

L'enseignant note au tableau toutes les questions et les thèmes abordés par les étudiants, en organisant l'espace au fur et à mesure de la production orale.

Processus collectif d'organisation (30-40 min)

L'enseignant demande aux étudiants de définir les grands thèmes et d'isoler les grandes questions issus du remue-méninges. Il leur propose ensuite de réfléchir à un moyen de présenter ces thèmes de manière ordonnée, à la progression d'un thème vers l'autre et aux ressources nécessaires à l'apprentissage collectif.

Chaque étudiant, seul ou avec ses camarades, réfléchit pendant 10 minutes à la meilleure façon de procéder puis le groupe débat pendant 20 à 30 minutes.

Mise en place des séances suivantes (5-10 min)

L'enseignant procède à la répartition des tâches entre les différents élèves ou groupes d'élèves, suivant le processus convenu collectivement. Il invite ensuite les élèves à constituer, au fil des séances, et selon la méthode qui leur conviendra le mieux, un dossier papier exhaustif du contenu de chacune. Les étudiants auront le droit de se présenter à l'évaluation munis de leurs dossiers.

Séance 2 – Introduction à la dissection

Introduction (5 min)

L'enseignant revient sur le calendrier fixé et sur la séance précédente, s'assure que le processus est compris par tous et admis par la majorité.

Il présente ensuite le contenu de la séance 2 : il s'agit d'une séance directive destinée à offrir une séance de battement entre la séance 1 de mise en place et la première séance d'exposés. Il répond aux questions éventuelles des étudiants qui auraient déjà commencé à travailler.

Développement (60 min)

Le contenu du développement de la séance directive varie en fonction des propositions et des problèmes dégagés par les étudiants lors de la séance 1. La séance directive doit combler les vides laissés par la réflexion collective sans apporter de réponses définitives aux questions appelées à être soulevées par les exposés à venir. L'enseignant ne doit pas s'interdire cependant d'aborder des thèmes sur lesquels les étudiants reviendront par la suite.

Recherche documentaire (20 min)

L'enseignant a veillé à illustrer son développement avec des documents anciens, médiévaux, modernes et contemporains, textuels, iconographiques et audiovisuels. Il interroge les étudiants sur la manière de se procurer tel ou tel de ces documents. Cette question est le point de départ d'un bref exposé sur la méthode de la recherche documentaire, qui doit répondre aux questions éventuelles des étudiants à propos des ressources qu'ils peuvent être amenés à mobiliser dans leurs propres travaux.

Séance 3, 4, 5 et 6 — Exposés et réflexions collectives

Chaque séance est partagée en trois segments de 30 minutes chacun. Chaque segment est composé d'un exposé de 15 minutes, donné par un ou plusieurs étudiants, et d'un échange entre le ou les exposants et le reste du groupe, pendant 15 minutes. Les 12 exposés répondent au calendrier et au contenu réglés lors de la séance 1.

L'enseignant veille à préparer lui-même chaque thème et chaque exposé. Néanmoins, durant chaque segment, il doit participer à la discussion de la manière la moins directive possible. Ses deux rôles doivent être de relancer la discussion quand elle s'épuise ou paraît s'égarer durablement et de faciliter la transition entre les exposés, du point de vue de l'organisation. Une séance parfaitement réussie doit réduire l'enseignant au silence total.

À propos des segments en surplus, voir l'annexe.

Séance 7 – Évaluation

Présentation et lecture d'un dossier (15 min)

L'enseignant propose aux étudiants un dossier de documents sur la dissection, dont certains sont des textes fautifs et fictifs. Il avertit les étudiants que le dossier comporte des erreurs. Chaque étudiant lit pour soi-même le dossier et l'examine.

Discussion commune (15 min)

Après la lecture silencieuse du dossier, le groupe met en commun ses remarques et ses erreurs. L'enseignant insiste sur le caractère non-compétitif de l'évaluation et sur l'intérêt de chacun à participer au processus collectif pour obtenir la plus haute note possible.

Critique personnelle (60 min)

Après la discussion commune des intérêts et des lacunes du dossier, les étudiants ont une heure pour proposer individuellement un texte correctif, qui fait l'objet de l'évaluation.

Annexe — Segments en surplus

Il peut arriver, en raison des effectifs ou d'une discussion inaboutie lors de la première séance, que les séances collectives ne comportent pas 12 segments d'exposés et qu'il reste par conséquent un nombre variable de segments de 30 minutes en surplus. Si l'enseignant peut combler ces segments par du contenu directif ou imposer des thèmes d'exposé à l'issue de la séance 1, il peut également employer ces segments à un retour collectif et réflexif sur le processus d'apprentissage : ses mérites, ses failles, la manière de l'améliorer, la manière de le transposer à d'autres circonstances, personnelles, associatives ou professionnelles.

Semestre 4 – Séquence 1

Sciences & Fictions

Objectifs

1. Étendre la culture générale en matière de science-fiction textuelle et audiovisuelle
2. Développer des pratiques d'écriture créatives
3. Réfléchir à la place de l'argumentation non-démonstrative dans la diffusion des sciences
4. Susciter et cultiver une dynamique de groupe
5. Mettre en évidence la diversité discursive des débats politiques autour des sciences et des techniques

Scénario pédagogique

La semaine alterne des activités de création verbale ou textuelle et des activités d'interprétation de documents, proposant des allers-retours entre production personnelle et synthèse. Chaque séance est consacrée à une activité spécifique qui permet de mieux appréhender les liens entre science et fiction.

Séance 1 — La rhétorique de l'inventeur

Introduction (15 min)

L'enseignant présente la séquence dans ses thématiques et son fonctionnement. Il met en évidence l'importance de l'implication orale et écrite des étudiants dans le processus pédagogique. La séquence cherche à mettre en relief les liens entre activités rhétoriques et narratives, imaginaire scientifique et politique du développement technologique.

L'enseignant, après avoir répondu à toutes les questions des étudiants, présente la séance du jour, dans son déroulement et ses finalités.

Réflexion personnelle (10 min)

Chaque étudiant essaie de concevoir par lui-même un projet d'invention susceptible d'être présenté au groupe. Si les étudiants sont en difficulté, l'enseignant peut proposer de grands domaines d'application, qu'il aura préparé préalablement.

Réflexion en groupe (15 min)

Les étudiants sont réunis aléatoirement en groupes de cinq ou six, selon l'effectif. Chaque étudiant présente au groupe son invention et le groupe doit s'accorder sur la meilleure invention et le moyen de la présenter à l'ensemble de la classe.

Présentations (25-30 min)

Chaque groupe dispose de 5 minutes pour présenter son invention à l'ensemble de la classe. L'enseignant distribue des bulletins de votes colorés à chaque groupe, ou tout autre outil approprié, à raison d'une couleur par groupe. Chaque étudiant vote pour la meilleure invention, à bulletin secret. Aucun étudiant ne peut voter pour l'invention proposée par son groupe.

Réflexion collective (20-25 min)

L'ensemble de la classe débat de la meilleure manière de présenter l'invention, de l'équilibre à respecter entre les narrations prospectives et les détails techniques, entre le processus d'invention et les applications. Les conclusions tirées par la classe seront investies dans la séance suivante.

Séance 2 — Fictions et évaluations de la science

Références

V. Bontems, « L'imaginaire des nanotechnologies : nanomonde ou nanocosme ? », *Etudes*, 408 (2008), p. 484-494.

S. Catellin, « Le recours à la science-fiction dans le débat public sur les nanotechnologies : anticipation et prospective », *Quaderni*, 61 (2006), p. 13-24.

M. Quet, « La critique des technologies émergentes face à la communication promettante. Contestations autour des nanotechnologies », *Réseaux*, 173-4 (2012-3), p. 271-301.

Introduction (10 min)

L'enseignant rappelle et, si besoin est, précise les conclusions tirées de la première séance. Il met ainsi en évidence le rôle des récits dans l'argumentaire politique et commercial qui entoure la science et les objets techniques. Il introduit le cas d'études du débat sur les nanotechnologies dans le contexte grenoblois.

Lecture commune (15-20 min)

L'enseignant fait lire les textes militants et journalistiques qui composent le dossier à synthétiser, à partir des documents analysés par les articles présents en références. Il distribue la lecture à haute voix entre les étudiants de la classe, donne les conseils appropriés pour une meilleure performance et repère, le cas échéant, les étudiants qui auraient besoin d'un suivi individuel.

L'enseignant répond aux questions des étudiants sur les documents, quand celles-ci empêcheraient toute progression personnelle.

Réflexion personnelle (10 min)

Chaque étudiant choisit l'un des documents et en analyse les ressources argumentaires. Il essaie de procéder à un classement intuitif à partir de ses connaissances personnelles. L'enseignant veillera à se familiariser avec les programmes de français du secondaire, pour ce qui est de l'argumentation et de la littérature d'idées, afin de réactiver les connaissances éventuelles des élèves dans le domaine.

Réflexion en groupe (10 min)

Les étudiants sont répartis en groupes pour mettre en commun leurs résultats. L'enseignant veille à former des groupes où les étudiants ont travaillé sur des documents divers. S'il a repéré des difficultés dans l'organisation spontanée des groupes, à la séance précédente, il

donne les conseils appropriés à la mise en place d'une meilleure dynamique.

Mise en commun (20 min)

Chaque groupe dispose de 5 minutes pour présenter ses résultats ou discuter les résultats des autres groupes, selon son ordre de passage. L'enseignant organise les commentaires dans l'espace du tableau.

Récapitulation (20-25 min)

À partir des résultats, l'enseignant enrichit, si le besoin s'en fait sentir, l'analyse des documents présentés et en tire des conclusions plus générales. Il les illustre avec des exemples similaires, empruntés à l'actualité, à l'histoire et à la fiction.

Séance 3 – Il était une fois... la science-fiction

Introduction (15 min)

Après avoir mis en évidence, dans les deux premières séances, le rôle des pratiques narratives dans la gestion collective de la science, l'enseignant conduit les élèves à s'interroger sur les ressorts et les motifs récurrents des récits scientifiques, en s'intéressant aux récits de science-fiction.

Il présente cet objectif pour la séance et explique le fonctionnement du jeu pédagogique. Le jeu s'inspire de James Wallis, Richard Lambert, Andrew Rilstone, *Il était une fois* (1995). On trouvera en annexe la liste des cartes/jetons à fabriquer.

L'enseignant insiste par ailleurs sur l'importance d'un apprentissage progressif de la dynamique de groupe.

Parties en groupe (20 min)

L'enseignant forme des groupes de 5 à 6 étudiants et distribue à chaque groupe un exemplaire du jeu. Il met en évidence la nécessité pour les groupes de conserver leur calme pendant les parties et souligne l'intérêt pédagogique de l'exercice. Il rappelle que l'exercice porte tout à la fois sur le contenu de la production narrative et sur l'aptitude des étudiants à communiquer efficacement entre eux.

Chaque groupe joue une partie de *Il était une fois... la science-fiction*. À la fin de la partie, les étudiants doivent disposer d'une histoire relativement cohérente susceptible d'être brièvement présentée à la classe. Ils doivent donc remanier collectivement l'histoire obtenue lors de la partie pour obtenir un récit compréhensible par tous.

Présentation des récits (20-25 min)

Chaque groupe dispose de 5 minutes pour raconter son histoire à la classe. L'enseignant invite les auditeurs à noter les événements, les motifs et les thèmes récurrents et à tenter de les organiser en ensembles significatifs.

Identification des schèmes science-fictifs (15 min)

L'enseignant rassemble, avec la participation des étudiants, les traits récurrents identifiés au fil des récits présentés par les groupes. Il les distribue en autant de catégories qu'il le juge pertinent (événements, concepts, personnages, lieux, problématiques, etc).

Présentation du projet de nouvelle (15 min)

À partir des éléments réunis dans les trois premières séances, l'enseignant présente aux étudiants le projet au long cours de la séquence. Chaque étudiant doit produire une brève nouvelle de science-fiction, autour d'un thème scientifique de son choix, qui peut être une invention, une théorie, un discipline, etc. Cette nouvelle doit se présenter comme une fiction didactique.

Séance 4 – Les lois de la robotique

Introduction (10-15 min)

L'enseignant présente l'objectif de la séance : proposer une série d'exemples de rapports entre science et fiction autour d'un thème concret, celui de la robotique. Il réunit les premières impressions et les premières connaissances des étudiants sur ce thème.

La robotique en fictions : cinéma (20 min)

L'enseignant présente deux ou trois extraits cinématographiques autour de la robotique. Ses extraits peuvent provenir, à titre d'exemples de :

4. Stanley Kubrick, *2001: A Space Odyssey*, 1968. « Pod Bay Door ».
5. Paul Verhoeven, *RoboCop*, 1987. « Board Room Scene ».
6. Steven Spielberg, *Artificial Intelligence: A.I.*, 2001. « Scavenging Scene ».

Pour chacun des films, l'enseignant présente brièvement le réalisateur et l'importance de l'œuvre dans l'histoire du cinéma. Grâce à une discussion avec la classe, il met en évidence les thèmes essentiels abordés par ces films en général et les séquences présentées en particulier.

La robotique en fiction : étude de texte (20 min)

L'enseignant présente aux étudiants un extrait du texte fondateur d'Isaac Asimov, *I, Robot* (1950). Il rappelle l'intrigue des nouvelles et expose brièvement la carrière d'Isaac Asimov et les *Robot Series* en particulier. Il procède à une lecture collective et partagée du texte choisi, par exemple les Trois Lois de la Robotique contenues dans « Runaround ». Il ouvre ensuite le texte à la discussion, du point de vue formel et thématique, et attire l'attention des étudiants sur son efficacité narrative.

La robotique dans l'actualité (30-35 min)

L'enseignant propose ensuite aux étudiants deux ou trois articles de journaux traitant de robotique, si possible tirés de l'actualité récente. Il aura eu le soin de choisir des articles pouvant avoir un rapport de ressemblance, de référence ou d'opposition avec les extraits littéraires et cinématographiques étudiés.

Après une lecture collective et partagée des articles, chaque étudiant dispose de 10 minutes pour analyser la manière dont ces articles s'inspirent d'un imaginaire de la science-fiction, à partir des documents vus lors de la séance et de ses connaissances personnelles. Les conclusions des étudiants sont ensuite mises en commun lors d'une discussion de la classe.

Séance 5 – Le comité de bioéthique

Introduction (10-15 min)

L'enseignant aura mis en évidence, dans les séances 3 et 4, l'importance de la fiction en tant qu'instrument prospectif, positif ou critique, dans le développement et la gestion collective des sciences et des techniques. Il présentera l'objectif de la séance : utiliser la fiction, en autres ressources, pour résoudre à l'avance des difficultés éthiques.

Après une brève présentation de la bioéthique et des comités de bioéthique, l'enseignant expose le fonctionnement de la séance et distribue les rôles aux étudiants.

L'enseignant choisit si possible un thème bioéthique en rapport avec l'actualité.

Les groupes de pression (40 min)

L'enseignant répartit les étudiants en groupe de cinq ou six, selon les effectifs. Chaque groupe se voit institué en groupe de pression. L'enseignant a préparé un dossier explicatif de quelques pages pour chaque groupe. Chaque dossier explique la position d'un acteur particulier (*think tank*, parti politique fictif, groupe industriel, laboratoire de recherches, associations militantes, etc.). À partir du dossier, le groupe doit trouver les meilleurs arguments à présenter à des membres du comité de bioéthique.

Après avoir préparé son argumentaire pendant 15 minutes, chaque groupe a 5 minutes pour présenter ses arguments à l'ensemble de la classe.

Le comité (30-35 min)

L'enseignant forme de nouveaux groupes. À chaque groupe, il confie secrètement un degré d'accord ou de désaccord, de 1 à 10, avec la proposition que le comité doit examiner. Les groupes ont 15 minutes pour préparer des arguments, à partir des présentations proposées. L'enseignant attire l'attention des étudiants sur l'importance de la rhétorique autant que celle du fond.

Après cette préparation, le comité réunit l'ensemble des groupes et débat pendant 15 minutes en tentant de prendre une décision.

Séance 6 – Campagne d’opinion

Introduction (10 min)

Après avoir étudié le détail des procédés de la fiction employés pour les sciences, les étudiants sont invités à adopter un point de vue surplombant et à envisager la question sous l’angle de la stratégie politique et médiatique, que celle-ci soit militante ou institutionnelle.

L’enseignant propose aux étudiants de concevoir une campagne d’opinion en faveur ou en défaveur d’un projet scientifique donné, fictif ou d’actualité.

Réflexion personnelle (10 min)

Chaque étudiant dispose d’un temps pour réfléchir aux meilleurs moyens pour soutenir ou attaquer le projet. L’enseignant insiste sur la nécessité d’avoir une vision d’ensemble et de ne pas se consacrer d’abord au détail des arguments. Il invite également les étudiants à ne pas s’arrêter qu’aux ressources de la fiction mais à envisager tous les procédés discursifs et médiatiques susceptibles de présenter un intérêt.

Mise en commun (20-25 min)

Les étudiants présentent leur suggestion à la classe, dans un débat collectif, et l’enseignant les inscrit sur l’espace organisé du tableau. Il essaie de faire émerger les convergences et s’assure que les avis contraires puissent être exprimés et discutés.

Mise en forme (15 min)

L’enseignant récapitule les propositions de la classe et met en évidence le classement auquel il a procédé. Il complète ces propositions, si le besoin s’en fait sentir, et invite les étudiants à réfléchir aux limites de certaines d’entre elles.

Cas d’étude (30 min)

L’enseignant isole une proposition ou une catégorie de propositions parmi les ensembles déterminés lors de la mise en forme et demande aux étudiants de réfléchir collectivement, sous sa direction s’il est nécessaire, au contenu détaillé de cette partie de la campagne d’opinion. Pour le cas où les discussions précédentes n’auraient pas été productives, l’enseignant veillera à préparer à l’avance ses propres propositions, qu’il pourra substituer à celles des étudiants.

Séance 7 – Évaluation

Les étudiants remettent la nouvelle écrite tout au long de la séance et qui pourra servir de bonification à l'évaluation en classe. L'évaluation consiste en un court dossier autour d'un projet scientifique et comporte deux parties de valeur égale. Dans la première partie, les étudiants doivent synthétiser certains arguments des promoteurs et détracteurs du projet. Dans la seconde partie, ils doivent rédiger, à partir d'un canevas proposé dans le sujet, un argument en faveur ou en défaveur du projet.

Annexe – Matériel de jeu

<p>Fenêtre Données Vaisseau spatial Laser Communicateur Porte Uniforme Prothèse Trésor Reconnaissance vocale Arme coupante Nourriture Végétation Cadeau Pistolet Vieil homme Ennemi Politicienne Militaire Alien Voleur Général Cuisinier Voyageur Monstre Robot Scientifique Intelligence artificielle Enfant Traître Moyen de transport personnel Impératrice Vieille femme Orphelin Cyborg Frère/Sœur Mari/Femme Parents Mercenaire Virus Transporteur Lieu de culte Planète Ville Prison Logement</p>	<p>Astéroïde Fleuve Chemin Local technique Usine Ruine Téléporteur Forêt Station orbitale Océan Cantine Palais Nuit Montagne Évasion Secret découvert Combat Temps passé Dispute Voyage Poursuite Séparation Début d'amour Épreuve Piège Sauvetage Rêve Objet cassé Blessure Enterrement Éruptions solaires Plan Rencontre Transformation Secret Déguisé Robot parlant Chanceux Malade Lointain Perdu Très fort Caché Idiot Laid Ordinateur parlant Minuscule</p>	<p>Mauvais Fou Endormi Effrayé Perdu de vue Savant Objet/personnage volant Aveugle Empoisonné Volé Splendide Heureux</p>
---	---	--

Semestre 4 – Séquence 2

Vers un documentaire

Objectifs

1. Permettre aux étudiants d'investir leurs acquis et la dynamique de groupe dans un projet concret
2. Lier les compétences scientifiques et les connaissances culturelles acquises au fil des semestres
3. Comprendre de l'intérieur le fonctionnement d'une stratégie de communication
4. Réfléchir au rôle citoyen de la vulgarisation scientifique

Scénario pédagogique

L'enseignant propose au groupe d'étudiants de concevoir, ensemble, un projet de documentaire pour la télévision ou le cinéma, sur un sujet scientifique. Les étudiants doivent produire, à l'issue des sept séances, un petit livret d'une vingtaine de pages destiné à convaincre un décideur de l'audiovisuel de produire le documentaire.

Séance 1 – Mise en place du projet

Introduction (5-10 min)

L'enseignant expose le projet à la classe, ses objectifs et le fonctionnement attendu. Il rend clair le dispositif d'évaluation afin de favoriser l'implication des élèves et discute avec eux des débouchés parascolaires de la production collective finale. Il répond aux questions des élèves sur le déroulement de la séquence.

Remue-méninges : thèmes et problèmes (30 min)

Chaque élève réfléchit pour soi-même aux différents aspects qu'il est nécessaire d'envisager pour présenter la question, en prenant le rôle d'un réalisateur en milieu professionnel. Cette réflexion dure 10 minutes. Pendant 20 minutes, le groupe met en commun et discute les propositions de chacun.

Mise en forme (5-10 min)

L'enseignant propose la reprise des idées qui ont émergé du remue-méninges et qu'il aura préalablement inscrites sur le tableau de manière organisée. Il met en évidence les lignes de force et distingue les différentes parties du projet.

Remue-méninges : organisation (30 min)

Chaque élève réfléchit pour soi-même à la meilleure organisation possible pour le livret et tente d'établir un plan détaillé pour l'ensemble des vingt pages. Cette réflexion dure 10 minutes. Pendant 20 minutes, le groupe met en commun et discute les propositions de chacun.

Mise en forme (10-20 min)

L'enseignant propose la reprise des idées qui ont émergé du second remue-méninges et qu'il aura préalablement inscrites sur le tableau de manière organisée. Il établit à partir de ces idées un plan pour le livret et fonde des groupes de travail. Les présentations des groupes de travail sont distribuées sur le calendrier de la séquence.

Séance 2 – Introduction au film documentaire

Introduction (5-10 min)

Afin de laisser aux groupes de travail le temps de faire leurs recherches, l'enseignant propose un cours sur le film documentaire. Il commence par rappeler le calendrier et les mesures prises lors de la précédente séance avant de présenter le programme du cours.

Rassembler les connaissances (10-20 min)

L'enseignant demande aux étudiants de mobiliser leurs connaissances sur le film documentaire. Quels films ont-ils vus ? Qu'est-ce qui constitue, selon eux, un bon film documentaire ? Par quels moyens un film documentaire peut-il conquérir l'adhésion de son public ? L'enseignant invite les étudiants à s'orienter également vers des questions relatives à l'industrie culturelle. Le film documentaire est-il un bon produit commercial ? Où et par qui est-il proposé ?

La diversité du film documentaire (10-20 min)

Afin de faire prendre conscience aux différents groupes de travail de la diversité des formes médiatiques qui s'offrent à eux, l'enseignant propose une série d'exemples documentaires, cinématographiques ou télévisuels, illustrant la variété des techniques employées et des thèmes traités. L'enseignant devrait offrir entre deux et trois exemples et en présenter de brefs extraits. À titre indicatif, ces trois exemples peuvent être :

1. Yannick Bellon, *Goémons*, 1947.
2. Albert Barillé, *Il était une fois... la Vie*, 1987.
3. Frédéric Courant, Bernard Gonner et Jamy Gourmand, *C'est pas sorcier*, 1993-2014.

La voix du documentariste (10-20 min)

L'enseignant propose une réflexion sur le statut du documentariste et sur son rôle dans la fabrication d'une réalité. Deux méthodes sont possibles.

À partir des exemples précédents et en les comparant éventuellement à d'autres exemples plus discutables, l'enseignant met en évidence l'activité du documentariste et son influence sur le discours. Deux comparaisons sont possibles, à partir de la liste précédente :

1. Yannick Bellon, *Goémons*, 1947 vs. Dziga Vertov, *Trois chants sur Lénine/Tri pesni o Lenine*, 1934.
2. Frédéric Courant, Bernard Gonner et Jamy Gourmand, *C'est pas sorcier*, 1993-2014 vs. Richard Monvoisin et Denis Caroti, « Décryptage de 'Igor et Grishka Bogdanov au CERN' », *Cortecs*, 26 mai 2014, en ligne.

L'enseignant peut également choisir d'étudier les ressources pathétiques d'un documentaire

sans voix-off, pour conduire les étudiants à analyser les ressorts du discours cinématographique. Il peut par exemple utiliser l'un ou l'autre des documents suivants :

1. Frédéric Siaud, *La Soucoupe et le Perroquet*, 1993.
2. Safia Kessas, *Quecœur et les garçons*, 2009.

Amendements (20 min)

À partir des réflexions tirées de la diversité des documentaires et du rôle actif joué par le documentariste, l'enseignant interroge les étudiants sur l'opportunité de modifier le projet mis en place lors de la première séance pour inclure de nouveaux aspects. La discussion collective aboutit aux modifications nécessaires et à leur intégration dans la conduite du projet.

Séances 3, 4, 5 & 6 — Présentations des groupes de travail

Chaque séance est partagée en deux segments de 45 minutes chacun. Chaque segment est composé d'un exposé de 20 minutes, donné par un groupe de travail, et d'un échange entre les exposants et le reste du groupe, pendant 25 minutes. L'échange est destiné à améliorer la version rédigée de cette présentation, qui doit prendre place dans le livret commun et sert à l'évaluation collective du groupe de travail. Les 8 exposés répondent au calendrier et au contenu réglés lors de la séance 1.

L'enseignant veille à préparer lui-même chaque thème et chaque exposé. Néanmoins, durant chaque segment, il doit participer de la manière la moins directive possible. Ses deux rôles doivent être de relancer la discussion quand elle s'épuise ou paraît s'égarer durablement et de faciliter la transition entre les exposés, du point de vue de l'organisation. Une séance parfaitement réussie doit réduire l'enseignant au silence total.

Séance 7 – Évaluation

Évaluation collective (5 min)

À l'issue des six séances de travail en commun, chaque groupe de travail rend une partie du dossier rédigé. Le dossier est compilé et corrigé par l'enseignant pour un usage ultérieur et chaque groupe reçoit une note collective sur sa partie. Le dossier peut être conservé à l'état pour servir de support à d'autres activités pédagogiques, les années suivantes, ou remis aux étudiants à des fins associatives.

Évaluation individuelle (85 min)

Chaque étudiant rédige, à son choix, l'introduction ou la conclusion du dossier, à partir des éléments rassemblés au cours des séances. Des consignes sont fournies par l'enseignant concernant l'intérêt rhétorique de ces parties ainsi que leur contenu thématique possible.

Année 3

Semestre 5 – Séquence 1

Scènes maritimes

Objectifs :

1. Apprendre à analyser un document artistique
2. Comprendre la construction historique d'un paysage
3. Apprendre à s'exprimer en dehors de son domaine d'expertise
4. Étendre sa culture générale

Scénario pédagogique :

Pendant six séances, l'enseignant présente aux étudiants différents points de vue picturaux, littéraires et cinématographiques sur la mer et l'océan. Il concentre sa réflexion pédagogique et la pratique des étudiants sur l'analyse de documents précis et la restitution orale et écrite de leurs observations.

Séance 1 — Peinture : première approche

Introduction (15 min)

L'enseignant présente le programme de l'année, de la séquence et de la séance. Il présente aux étudiants les conditions d'évaluation et l'organisation des trois dernières séances avant l'évaluation de la séquence. Il insiste sur l'importance d'une participation collective.

Présentation d'une œuvre (30 min)

L'enseignant choisit une œuvre picturale marquante et demande aux étudiants de la commenter lors d'une discussion collective. Il les aide à formuler leurs impressions puis apporte, dans un moment directif, les informations importantes concernant l'œuvre, son artiste et son époque picturale. Il veillera à discuter avec les étudiants la pertinence de ces informations pour la réception de l'œuvre.

Les discours de l'art (20 min)

L'enseignant propose aux étudiants l'extrait d'une critique artistique d'une scène maritime, accompagné de la projection du tableau concerné. Il laisse 10 minutes aux étudiants pour consulter le texte et en tirer les informations principales puis leur demande, pendant 10 minutes, de produire un résumé oral et spontané des opinions de l'auteur, qu'il ouvre ensuite à la discussion.

Vers une analyse technique (15 min)

L'enseignant présente aux étudiants une sélection de plusieurs tableaux et leur demande de comparer, lors d'une discussion collective, leur exécution. Il aiguille et complète la discussion, au fil des interventions, en fournissant aux étudiants les termes techniques appropriés et en attirant leur attention sur des points remarquables qui leur auraient échappé.

Organisation (10 min)

L'enseignant rappelle les conditions des exposés, forme les groupes et prend les inscriptions pour la séance 4.

Séance 2 – Cinéma : première approche

Introduction (5 min)

L'enseignant rappelle les points principaux de la séance précédente, répond à toutes les questions des étudiants et présente la séance du jour.

Présentation d'une œuvre (30 min)

L'enseignant choisit une œuvre cinématographique marquante et demande aux étudiants d'en commenter un extrait lors d'une discussion collective. Il les aide à formuler leurs impressions puis apporte, dans un moment directif, les informations importantes concernant l'œuvre, son réalisateur et son époque picturale. Il veillera à discuter avec les étudiants la pertinence de ces informations pour la réception de l'œuvre.

Les discours de l'art (25 min)

L'enseignant propose aux étudiants l'extrait d'une critique cinématographique, journalistique ou érudite, accompagné d'un extrait du film concerné. Il laisse 10 minutes aux étudiants pour consulter le texte et en tirer les informations principales puis leur demande, pendant 15 minutes, de produire un résumé oral et spontané des opinions de l'auteur, qu'il ouvre ensuite à la discussion.

Vers une analyse technique (20 min)

L'enseignant présente aux étudiants une sélection de trois brefs extraits cinématographiques et leur demande de comparer, lors d'une discussion collective, leur réalisation. Il aiguille et complète la discussion, au fil des interventions, en fournissant aux étudiants les termes techniques appropriés et en attirant leur attention sur des points remarquables qui leur auraient échappé.

Organisation (10 min)

L'enseignant rappelle les conditions des exposés, forme les groupes et prend les inscriptions pour la séance 4.

Séance 3 — Littérature : première approche

Introduction (5 min)

L'enseignant rappelle les points principaux de la séance précédente, répond à toutes les questions des étudiants et présente la séance du jour.

Présentation d'une œuvre (30 min)

L'enseignant choisit une œuvre littéraire marquante et demande aux étudiants d'en commenter un extrait lors d'une discussion collective. Il les aide à formuler leurs impressions puis apporte, dans un moment directif, les informations importantes concernant l'œuvre, son auteur et son époque picturale. Il veillera à discuter avec les étudiants la pertinence de ces informations pour la réception de l'œuvre.

Les discours de l'art (25 min)

L'enseignant propose aux étudiants l'extrait d'une critique littéraire, journalistique ou érudite, accompagné d'un extrait du texte concerné. Il laisse 15 minutes aux étudiants pour consulter le texte et en tirer les informations principales puis leur demande, pendant 10 minutes, de produire un résumé oral et spontané des opinions de l'auteur, qu'il ouvre ensuite à la discussion.

Vers une analyse technique (20 min)

L'enseignant présente aux étudiants une sélection de trois brefs extraits littéraires et leur demande de comparer, lors d'une discussion collective, leur style et leur rhétorique. Il aiguille et complète la discussion, au fil des interventions, en fournissant aux étudiants les termes techniques appropriés et en attirant leur attention sur des points remarquables qui leur auraient échappé.

Organisation (10 min)

L'enseignant rappelle les conditions des exposés, forme les groupes et prend les inscriptions pour la séance 4.

Séance 4 — Peinture : présentation des étudiants

Introduction (5 min)

L'enseignant rappelle le fonctionnement prévu pour la séance, l'ordre de passage des groupes inscrits et règle d'éventuels problèmes d'organisation.

Présentations (60 min)

Chaque groupe inscrit a 10 minutes pour présenter ses recherches, qui sont suivies de 10 minutes de questions et de discussion.

Commentaire (20 min)

L'enseignant propose une reprise d'ensemble concernant les performances orales des étudiants et les questions de communication et de présentation. La reprise thématique et la correction éventuelle du contenu des exposés doit se faire de préférence pendant les moments de discussions qui suivent chaque présentation.

Préparation de la séance suivante (5 min)

L'enseignant rappelle l'ordre de passage pour la séance suivante et règle les éventuels problèmes d'organisation.

Séance 5 — Cinéma : présentation des étudiants

Introduction (5 min)

L'enseignant rappelle le fonctionnement prévu pour la séance, l'ordre de passage des groupes inscrits et règle d'éventuels problèmes d'organisation.

Présentations (60 min)

Chaque groupe inscrit a 10 minutes pour présenter ses recherches, qui sont suivies de 10 minutes de questions et de discussion.

Commentaire (20 min)

L'enseignant propose une reprise d'ensemble concernant les performances orales des étudiants et les questions de communication et de présentation. La reprise thématique et la correction éventuelle du contenu des exposés doit se faire de préférence pendant les moments de discussions qui suivent chaque présentation.

Préparation de la séance suivante (5 min)

L'enseignant rappelle l'ordre de passage pour la séance suivante et règle les éventuels problèmes d'organisation.

Séance 6 — Littérature : présentation des étudiants

Introduction (5 min)

L'enseignant rappelle le fonctionnement prévu pour la séance, l'ordre de passage des groupes inscrits et règle d'éventuels problèmes d'organisation.

Présentations (60 min)

Chaque groupe inscrit a 10 minutes pour présenter ses recherches, qui sont suivies de 10 minutes de questions et de discussion.

Commentaire (20 min)

L'enseignant propose une reprise d'ensemble concernant les performances orales des étudiants et les questions de communication et de présentation. La reprise thématique et la correction éventuelle du contenu des exposés doit se faire de préférence pendant les moments de discussions qui suivent chaque présentation.

Préparation de la séance suivante (5 min)

L'enseignant rappelle l'ordre de passage pour la séance suivante et règle les éventuels problèmes d'organisation.

Séance 7 – Évaluation

L'enseignant présente aux étudiants un dossier composé d'un tableau reproduit et projeté, d'un extrait d'œuvre littéraire et d'un extrait de critique cinématographique. L'évaluation se compose de deux parties. Pour 40%, l'étudiant doit proposer une analyse au choix du tableau ou de l'œuvre littéraire. Pour 60%, il fournira une réponse argumentée à une question en rapport avec un problème soulevé par l'extrait critique.

Semestre 5 – Séquence 2

Le Zurconium

Objectifs :

1. Pratiquer le débat impromptu et préparé
2. Apprendre le fonctionnement des diverses institutions démocratiques
3. Réfléchir à la géopolitique de l'énergie
4. Réfléchir aux conditions de la gouvernance internationale

Scénario :

Le zurconium est un élément récemment découvert dont l'exploitation en centrale donne des rendements énergétiques impressionnants. On le trouve principalement sur les littoraux de l'Atlantique, au nord et au sud des Tropiques. Hélas, son exploitation pollue l'eau de mer et les centrales pourraient être sujettes à quelques incidents techniques. Les étudiants sont invités à prendre place dans différentes institutions pour décider du sort du zurconium.

Le scénario pédagogique alterne des séances de débat autour du zurconium et des séances de réflexion autour des différentes formes d'énergie, dans l'histoire et dans l'espace.

Séance 1 — Qu'est-ce qu'un conseil municipal ?

Introduction (15 min)

L'enseignant présente le scénario pédagogique, le déroulement du cours et le partage des séances entre préparation et simulation. Il insiste sur le profit que chacun pourra tirer d'une participation active puis il met en évidence en quelques mots les enjeux soulevés par les politiques énergétiques. Il répond à toutes les questions que les étudiants pourraient avoir sur le déroulement du cours.

Tour de table (20 min)

L'enseignant revient sur la question des politiques énergétiques, de leurs enjeux économiques et écologiques et des calendriers à court terme, moyen terme et long terme de leur analyse. Il interroge les étudiants à propos de leurs sentiments sur la question, veille à ce que les opinions contraires puissent s'exprimer et se développer. Ce débat préparatoire a pour objectif d'affranchir les étudiants de l'anticipation des attentes professorales et de favoriser les futurs débats.

Conseil municipal : formation et fonctionnement (40 min)

En adoptant une méthode plus ou moins directive en fonction de la participation des étudiants, l'enseignant présente le fonctionnement d'un conseil municipal. Il abordera notamment les points suivants :

1. les règles légales et le fonctionnement politique d'une élection municipale
2. le déroulement d'une séance de conseil municipal
3. les rôles respectifs du maire, de ses adjoints et des conseillers municipaux, ainsi que la question de leurs indemnités
4. les prérogatives et juridictions d'un conseil municipal

Il veillera à rassembler ou préparer, pour les étudiants, des documents explicatifs sur le fonctionnement institutionnel, susceptibles de leur servir dans leur vie citoyenne.

Exemple (10 min)

L'enseignant présente aux étudiants un exemple de conseil municipal, à partir des archives ouvertes de conseils enregistrés. Il peut également s'appuyer sur des comptes-rendus de conseils municipaux. L'extrait sera bref et aura valeur d'illustration.

Distribution des rôles (5 min)

Après avoir séparé la classe en deux ou trois groupes, selon les effectifs, l'enseignant distribue aux élèves des fiches descriptives, leur donnant les grandes lignes de la position qu'ils sont amenés à soutenir à l'égard du Zurconium, lors de la simulation du conseil municipal.

Séance 2 — Simulation de conseil municipal

La séance est divisée en deux segments de 45 minutes ou trois segments de 30 minutes, selon le nombre de groupes. Chaque groupe constitue un conseil municipal. Chaque groupe procède à la simulation d'un conseil pendant 20 minutes et chaque simulation est suivie d'un débat portant sur la présentation des arguments et les procédés rhétoriques appropriés, avec l'ensemble de la classe. L'enseignant veillera à préparer des outils pour orienter et diriger le débat, pour le cas où les étudiants éprouveraient des difficultés à le développer par eux-mêmes.

Séance 3 — Qu'est-ce que l'Assemblée Nationale ?

Bilan & Introduction (15 min)

L'enseignant revient sur la séance précédente, dont il dresse le bilan. Il présente les points positifs et les points à améliorer. Il répond aux questions et aux préoccupations que les étudiants auraient à propos de cette séance et des futures simulations.

L'enseignant présente le thème des deux séances sur l'Assemblée Nationale.

Connaissances préalables (10 min)

L'enseignant interroge les étudiants sur leurs connaissances préalables de l'Assemblée Nationale, sur l'impression qu'ils en ont et sur leur familiarité avec les fonctionnements institutionnels. Si possible, il essaie de mettre en évidence le rôle que les médias jouent dans la représentation que les étudiants ont des instances politiques.

Assemblée nationale : formation et fonctionnement (40 min)

En adoptant une méthode plus ou moins directive en fonction de la participation des étudiants, l'enseignant présente le fonctionnement de l'Assemblée Nationale. Il abordera notamment les points suivants :

1. les règles légales et le fonctionnement politique d'une élection législative
2. le rapport de l'Assemblée Nationale au Sénat et au pouvoir exécutif
3. le rôle de l'Assemblée Nationale dans le processus législatif
4. le rôle des commissions et le déroulement d'une séance législative

Il veillera à rassembler ou préparer, pour les étudiants, des documents explicatifs sur le fonctionnement institutionnel, susceptibles de leur servir dans leur vie citoyenne.

Exemple (20 min)

L'enseignant présente aux étudiants un extrait des débats de l'Assemblée Nationale, si possible sur une question de politique énergétique. Il procède avec eux à une analyse rhétorique élémentaire des discours tenus.

Distribution des rôles (5 min)

Après avoir séparé la classe en deux ou trois groupes, selon les effectifs, l'enseignant distribue aux élèves des fiches descriptives, leur donnant les grandes lignes de la position qu'ils sont amenés à soutenir à l'égard du Zurconium, lors de la simulation de débat législatif.

Séance 4 — Simulation de débat législatif

La séance est divisée en deux segments de 45 minutes ou trois segments de 30 minutes, selon le nombre de groupes. Chaque groupe constitue une Assemblée Nationale. Chaque groupe procède à la simulation d'un débat pendant 20 minutes et chaque simulation est suivie d'un débat portant sur la présentation des arguments et les procédés rhétoriques appropriés, avec l'ensemble de la classe. L'enseignant veillera à préparer des outils pour orienter et diriger le débat, pour le cas où les étudiants éprouveraient des difficultés à le développer par eux-mêmes.

Séance 5 — Qu'est-ce que le Parlement Européen ?

Bilan & Introduction (15 min)

L'enseignant revient sur la séance précédente, dont il dresse le bilan. Il présente les points positifs et les points à améliorer. Il répond aux questions et aux préoccupations que les étudiants auraient à propos de cette séance et de la future simulation.

L'enseignant présente le thème des deux séances sur le Parlement Européen.

Connaissances préalables (10 min)

L'enseignant interroge les étudiants sur leurs connaissances préalables du Parlement Européen, sur l'impression qu'ils en ont et sur leur familiarité avec les fonctionnements institutionnels. Si possible, il essaie de mettre en évidence le rôle que les médias jouent dans la représentation que les étudiants ont des instances politiques.

Assemblée nationale : formation et fonctionnement (40 min)

En adoptant une méthode plus ou moins directive en fonction de la participation des étudiants, l'enseignant présente le fonctionnement du Parlement Européen. Il abordera notamment les points suivants :

1. les règles légales et le fonctionnement politique d'une élection européenne
2. le rapport du Parlement Européen avec les autres institutions européennes
3. le rapport du Parlement Européen avec les institutions nationales
4. le rôle des commissions et le déroulement d'une séance parlementaire

Il veillera à rassembler ou préparer, pour les étudiants, des documents explicatifs sur le fonctionnement institutionnel, susceptibles de leur servir dans leur vie citoyenne.

Exemple (20 min)

L'enseignant présente aux étudiants un extrait des débats du Parlement Européen, si possible sur une question de politique énergétique. Il procède avec eux à une analyse rhétorique élémentaire des discours tenus.

Distribution des rôles (5 min)

Après avoir séparé la classe en deux ou trois groupes, selon les effectifs, l'enseignant distribue aux élèves des fiches descriptives, leur donnant les grandes lignes de la position qu'ils sont amenés à soutenir à l'égard du Zurconium, lors de la simulation de débat parlementaire.

Séance 6 – Simulation de débat européen

La séance est divisée en deux segments de 45 minutes ou trois segments de 30 minutes, selon le nombre de groupes. Chaque groupe constitue un Parlement Européen. Chaque groupe procède à la simulation d'un débat pendant 20 minutes et chaque simulation est suivie d'un débat portant sur la présentation des arguments et les procédés rhétoriques appropriés, avec l'ensemble de la classe. L'enseignant veillera à préparer des outils pour orienter et diriger le débat, pour le cas où les étudiants éprouveraient des difficultés à le développer par eux-mêmes.

Séance 7 – Évaluation

L'évaluation est divisée en deux parties. La première partie, pour 40% de la note, est une série de questions sur les fonctionnements des différentes institutions évoquées. La seconde partie, pour 60% de la note, repose sur la rédaction d'un bref argumentaire en faveur ou en défaveur d'une politique énergétique donnée, à partir d'un corpus de documents réels.

Semestre 6 – Séquence unique

Le jeu de la communication

Objectifs :

1. Préparation à la recherche d'emploi : rédaction de CV, rédaction de lettre de motivation, présentation à l'entretien
2. Recherche documentaire : recherche sur l'entreprise, recherche sur le marché, recherche sur le produit, le client et les publics.
3. Communication au sein de l'entreprise : fonctionnement de l'entreprise, situations de communications spécifiques (communication hiérarchique, communication avec les pairs, réunion)
4. Initiation à la gestion de projets

Scénario pédagogique :

Le groupe décide de créer un jeu de société en vue de sa commercialisation. Il suit le projet depuis le recrutement des collaborateurs jusqu'à la campagne promotionnelle, réfléchit à la conception du produit et à son accompagnement. Les étudiants prennent à tour de rôle les différentes positions au sein de l'entreprise, des partenaires commerciaux et du public, pour analyser et assimiler tous les aspects du problème.

Séance 1 — Phase I : Le processus de recrutement

Introduction (15 min)

L'enseignant présente le plan du semestre, les différentes phases du projet, ses enjeux à court et à moyen terme. Il met en évidence la nécessité de la pratique dans le perfectionnement des compétences en communication pour le milieu professionnel et rappelle les différentes situations de communication que les étudiants auront à gérer. Il invite les étudiants à présenter, au fil du semestre, tout projet de recrutement concret sur lequel ils souhaiteraient travailler, sans craindre de perturber l'enchaînement des séances.

L'enseignant présente ensuite la séance du jour, consacrée à la compréhension générale des processus de recrutement, ainsi que l'organisation détaillée de la première phase du semestre.

Il demande par ailleurs aux étudiants de préparer un CV pour la séance suivante.

Les cinq discours du recrutement (30 min)

L'enseignant invite les étudiants à expliquer, selon eux, la manière dont un recrutement se déroule et à cataloguer les types de discours qu'ils ont à produire. Au fil de la discussion, de manière directive, semi-directive et autonome, il aide les étudiants à distinguer cinq types de discours :

1. L'entretien du réseau
2. La prise d'informations
3. Le curriculum vitae
4. La lettre de motivation
5. L'entretien de recrutement

Si les étudiants sont avancés, il peut rajouter d'autres discours, comme l'e-réputation.

Approche par projet vs. approche par annonce (30 min)

L'enseignant, par la discussion si possible, invite les étudiants à distinguer deux manières de chercher un emploi : l'approche par projet, qui consiste à élaborer un projet personnel, à construire une carrière pertinente et à prendre contact avec les administrations ou les entreprises concernées, et l'approche par annonce, qui consiste à répondre à une demande du milieu professionnel de la manière la plus adéquate possible.

Les facteurs de décision (15 min)

L'enseignant, grâce à la discussion, permet aux élèves de mettre en évidence les facteurs qui interviennent dans la décision de chercher tel poste ou d'accepter telle proposition. Il fait percevoir aux étudiants la manière dont des facteurs personnels (mobilité, stabilité, importance des loisirs) se traduisent dans le milieu professionnel.

Séance 2 – Phase I : Le Curriculum Vitae

Introduction (5 min)

Après avoir rappelé les principaux points de la séance précédente, l'enseignant présente la séance du jour quant au contenu et au fonctionnement. Il répond à toutes les questions que les étudiants pourraient avoir sur la séance, la phase ou l'ensemble de la séquence.

Les grands principes du CV (20 min)

L'enseignant demande aux étudiants, au cours d'une discussion, de déterminer les principes qui régissent la rédaction d'un bon CV. Il veille à faire émerger les principes suivants :

1. Le CV s'adapte à chaque annonce ;
2. Le CV est sélectif et met en valeur les informations pertinentes ;
3. Le CV n'est pas un simple exposé de la vie professionnelle ;
4. Le CV doit anticiper l'attention qui lui est accordée ;
5. Le CV évolue tout au long de l'existence.

Bons et mauvais CV (20 min)

L'enseignant présente aux étudiants une annonce de recrutement ainsi qu'une série de trois ou quatre CVs fictifs, qu'il a composés pour l'occasion. Chaque CV possède ses forces et ses faiblesses, certaines évidentes, d'autres subtiles. Après avoir laissé 5 à 10 minutes de réflexion aux étudiants, il leur demande de choisir le meilleur CV et d'expliquer leur choix.

Rédiger un CV (40 min)

L'enseignant présente aux étudiants une annonce de recrutement, réelle ou fictive, correspondant à leur formation. Il demande à chaque étudiant de concevoir, pendant 10 minutes, l'ébauche d'un CV pour cette annonce, en suivant les observations rassemblées lors des précédents exercices.

Les étudiants sont ensuite répartis en 4 groupes et disposent de 10 minutes pour comparer leurs plans et leurs approches. Le groupe doit comprendre les points essentiels de l'annonce et la manière d'y répondre dans un CV.

Chaque groupe dispose enfin de 5 minutes pour présenter ses observations ou commenter les remarques faites par les autres groupes.

Préparer la candidature fictive (5 min)

L'enseignant distribue aux étudiants un dossier contenant une annonce de recrutement d'une société de jeux, un CV, une lettre de motivation et une brève biographie d'un candidat fictif. Il y a entre 4 et 6 dossiers différents. Il invite les étudiants à consulter les dossiers au fil des séances, à améliorer le CV et la lettre de motivation, qui feront l'objet d'une évaluation, ainsi qu'à préparer l'entretien de recrutement.

Séance 3 – Phase I : Lettre de motivation & Entretien

Introduction (5 min)

Après avoir rappelé les principaux points de la séance précédente, l'enseignant présente la séance du jour quant au contenu et au fonctionnement. Il répond à toutes les questions que les étudiants pourraient avoir sur la séance, la phase ou l'ensemble de la séquence.

Les grands principes de la lettre de motivation (10 min)

L'enseignant demande aux étudiants, au cours d'une discussion, de déterminer les principes qui régissent la rédaction d'une bonne lettre de motivation. Il veille à faire émerger les principes suivants :

1. La lettre adopte un plan vous-je-nous ;
2. La lettre est brève et claire ;
3. La lettre prend en compte la diversité de ses lecteurs ;
4. La lettre rend explicite ce que l'annonce laisse implicite.

Bonnes et mauvaises lettres (20 min)

L'enseignant présente aux étudiants une annonce de recrutement ainsi qu'une série de trois ou quatre lettres fictives, qu'il a composées pour l'occasion. Chaque lettre possède ses forces et ses faiblesses, certaines évidentes, d'autres subtiles. Après avoir laissé 5 à 10 minutes de réflexion aux étudiants, il leur demande de choisir la meilleure lettre et d'expliquer leur choix.

Les grands principes de l'entretien de recrutement (10 min)

L'enseignant demande aux étudiants, au cours d'une discussion, de déterminer les principes qui régissent le bon déroulement d'un entretien de recrutement. Il veille à faire émerger les principes suivants :

1. Cerner son interlocuteur et son rôle dans l'entreprise ;
2. Concevoir l'entretien comme une discussion interactive plutôt que comme un interrogatoire ;
3. Savoir comment présenter ses faiblesses ;
4. Apprendre à manifester son intérêt ;
5. Être préparé aux questions et aux enjeux de la négociation salariale.

Préparer son entretien (30 min)

L'enseignant revient sur l'annonce choisie. Il distribue aux étudiants un dossier sommaire contenant les informations fondamentales sur l'entreprise concernée, ainsi qu'un CV correspondant à la lettre de motivation choisie par les étudiants. Il demande ensuite aux étudiants de réfléchir aux questions qui pourraient émerger lors de l'entretien et de déterminer la meilleure manière de s'y préparer. Chaque étudiant dispose de 10 minutes pour consulter le dossier puis le groupe met en commun ses observations pendant 20 minutes.

Retour sur le travail personnel (15 min)

L'enseignant consacre le dernier quart d'heure du cours à répondre aux questions des étudiants sur les dossiers distribués à la séance précédente et à les aider dans leur travail de préparation.

Séance 4 — Phase I : Simulation d'entretiens

Introduction (10 min)

Après avoir rappelé les principaux points de la séance précédente, l'enseignant présente la séance du jour quant au contenu et au fonctionnement. Il répond à toutes les questions que les étudiants pourraient avoir sur la séance, la phase ou l'ensemble de la séquence.

L'enseignant répartit ensuite les élèves en 4 ou 5 groupes, suivant les effectifs, et veille à ce que les groupes soient homogènes quant aux dossiers distribués lors de la séance 2.

Préparation (20 min)

Chaque élève dispose de 20 minutes pour préparer son entretien de recrutement. L'enseignant veille à diviser ce temps en deux parties de 10 minutes : la première est consacrée à la préparation de l'entretien du point de vue du candidat et la seconde à la préparation de l'entretien du point de vue des recruteurs.

Simulation (60 min)

Dans chaque groupe, chaque élève simule un entretien de recrutement avec les autres membres du groupe qui agissent en qualité de recruteur. Chaque entretien dure 15 minutes, réparties entre 5 minutes de présentation et 10 minutes de questions. L'enseignant assure la gestion du temps et circule entre les groupes pour surveiller le bon déroulement de la simulation. Il aura préalablement veillé à réserver une salle dont les dimensions sont propices à un semblable exercice.

Séance 5 – Phase II : Création du projet

Bilan de la phase I (15 minutes)

L'enseignant revient avec les étudiants sur la phase I et particulièrement sur la simulation des entretiens. Il explore avec eux les difficultés ressenties lors de cette simulation, du côté des candidats, et la compréhension que les étudiants ont tirée du rôle de recruteur.

Introduction (15 minutes)

L'enseignant présente les enjeux de la Phase II, son fonctionnement et la nécessité pour les étudiants de s'impliquer dans le processus. Il présente ensuite le thème et le fonctionnement de la séance du jour puis répond à toutes les questions que les étudiants auraient sur la séance, la phase ou la séquence.

Remue-méninges : comment créer un jeu ? (20 minutes)

L'enseignant interroge collectivement les étudiants sur la manière dont se crée un jeu. Il dirige la discussion en les faisant passer des cas particuliers à la généralité, pour leur faire envisager les étapes nécessaires à la conduite de tout projet, d'un projet commercial en particulier et d'un projet de jeu. Il met en forme au tableau les observations des étudiants et en propose une synthèse si le besoin s'en fait sentir.

Rassembler les connaissances (10 minutes)

L'enseignant établit avec les étudiants la liste de tous les jeux de société qu'ils connaissent et il veille à l'organiser au tableau. Il met ainsi en évidence l'existence de genres et de tendances, pour faire percevoir aux étudiants la dynamique comparative à l'œuvre dans les marchés spécifiques.

Déterminer les caractéristiques du jeu (30 minutes)

L'enseignant demande aux étudiants de déterminer les caractéristiques du jeu en choisissant un genre, un public-cible, un niveau de difficulté et de durée et un univers. Chaque étudiant dispose de 10 minutes de réflexion puis tous les étudiants qui le souhaitent peuvent présenter leurs propositions à l'ensemble de la classe, qui est libre de les discuter. Par consensus ou par mesure directive, la discussion doit aboutir à la détermination d'un genre et d'un public-cible. Il n'est pas nécessaire d'arrêter la durée, le niveau de difficulté ou l'univers à ce stade de la conception.

Séance 6 – Phase II : Organisation du projet

Introduction (15 minutes)

Après avoir rappelé les principaux points de la séance précédente, l'enseignant présente la séance du jour quant au contenu et au fonctionnement. Il répond à toutes les questions que les étudiants pourraient avoir sur la séance, la phase ou l'ensemble de la séquence.

Il présente ensuite les différents aspects de la communication interne à l'entreprise, en mettant en évidence au moins trois types de situation de communication :

1. Les interactions individuelles avec les collaborateurs
2. Les réunions d'équipe
3. Les synthèses orales ou écrites à d'autres équipes ou à la hiérarchie

Les composantes du projet (30 min)

Chaque étudiant réfléchit pendant 10 minutes aux grandes composantes du projet, qui doivent être chacune prises en charge par une équipe. Il essaie ainsi de comprendre de quelle manière les rôles et les compétences se répartissent dans la conduite d'un projet complexe. La réflexion est suivie de 20 minutes de mise en commun, qui peut s'accompagner d'une synthèse dirigée par l'enseignant, si le besoin s'en fait sentir.

La mise en commun doit aboutir à la formation de plusieurs groupes. Si l'enseignant perçoit une incohérence dans le projet établi par les étudiants, il est libre de les laisser poursuivre dans cette voie pour qu'ils rencontrent eux-mêmes les difficultés, ou de les aiguiller dans la bonne direction.

Formation des groupes (15 min)

L'enseignant répartit les étudiants dans les différents groupes (au moins 4 et pas plus de 6 groupes), sur la base du volontariat. Il veille à ce que les groupes aient des effectifs semblables et procède aux ajustements nécessaires par une méthode aléatoire.

Ouverture des chantiers (30 min)

Chaque groupe se rassemble et dispose de 30 minutes pour déterminer la marche à suivre, se répartir des rôles et trouver une modalité d'organisation. L'enseignant circule entre les groupes et apporte son aide lorsqu'elle est demandée explicitement ou lorsqu'une difficulté considérable bloque le processus. Dans les cas contraires, il veillera à se tenir en retrait, dans le rôle de simple observateur.

Séance 7 – Phase II : Travail des groupes

Introduction (5 minutes)

Après avoir rappelé les principaux points de la séance précédente, l'enseignant présente la séance du jour quant au contenu et au fonctionnement. Il répond à toutes les questions que les étudiants pourraient avoir sur la séance, la phase ou l'ensemble de la séquence.

Travail des groupes (60 min)

Les groupes formés à la séance précédente reprennent leurs travaux. L'enseignant circule entre les groupes et intervient cette fois-ci activement, en commentant la manière dont est distribuée la parole, l'attitude adoptée par chacun lors des discussions et la conduite du projet.

Synthèse (25 min)

Chaque groupe présente à l'ensemble de la classe une synthèse de 5 minutes, concernant l'avancement de ses travaux. Cette synthèse est proposée de manière spontanée et sans préparation.

Séance 8 – Phase II : La synthèse

Introduction (5 minutes)

Après avoir rappelé les principaux points de la séance précédente, l'enseignant présente la séance du jour quant au contenu et au fonctionnement. Il répond à toutes les questions que les étudiants pourraient avoir sur la séance, la phase ou l'ensemble de la séquence.

Les grands principes de la synthèse (10 min)

L'enseignant demande aux étudiants, au cours d'une discussion, de déterminer les principes qui régissent la rédaction d'une bonne lettre de motivation. Il veille à faire émerger les principes suivants :

1. La synthèse doit s'adapter à son lecteur anticipé ;
2. La synthèse adopte un plan objectifs-accomplissements-projets-observations ;
3. La synthèse doit guider son lecteur par la mise en forme et la typographie ;
4. La synthèse est rédigée de manière collective.

Bonnes et mauvaises synthèses (20 min)

L'enseignant présente aux étudiants une série de trois ou quatre synthèses fictives, en rapport avec un projet de jeu de société, qu'il a composées pour l'occasion. Chaque synthèse possède ses forces et ses faiblesses, certaines évidentes, d'autres subtiles. Après avoir laissé 5 à 10 minutes de réflexion aux étudiants, il leur demande de choisir la meilleure synthèse et d'expliquer leur choix.

Travail de groupe (30 min)

Les groupes formés à la séance précédente reprennent leurs travaux. Ils ont également pour objectif d'en proposer une synthèse à la classe. L'enseignant circule entre les groupes et intervient cette fois-ci activement, en commentant la manière dont est distribuée la parole, l'attitude adoptée par chacun lors des discussions et la conduite du projet.

Synthèse (25 min)

Chaque groupe présente à l'ensemble de la classe une synthèse de 5 minutes, concernant l'avancement de ses travaux. Cette synthèse est proposée de manière spontanée et sans préparation.

Séance 9 – Évaluation

L'enseignant présente aux étudiants un dossier contenant une annonce de recrutement, un CV, une brève biographique d'un candidat et des documents relatifs à une entreprise. Il leur demande de rédiger la lettre de motivation la plus appropriée à l'annonce, compte tenu des informations contenues dans ce dossier.

Séance 10 — Phase III : Le public

Bilan de la phase I (15 minutes)

L'enseignant revient avec les étudiants sur la phase I et particulièrement sur les séances de travail de groupe. Il explore avec eux les difficultés ressenties lors de ces réunions et dresse le bilan de l'avancée du projet.

Introduction (15 minutes)

L'enseignant présente les enjeux de la Phase III et son fonctionnement. Il présente ensuite le thème et le fonctionnement de la séance du jour puis répond à toutes les questions que les étudiants auraient sur la séance, la phase ou la séquence.

Remue-méninges : communiquer avec le public (30 minutes)

L'enseignant interroge collectivement les étudiants sur la manière dont une entreprise communique avec son public. Il dirige la discussion et veille à faire émerger à la fois les différents types de publics (distributeurs du jeu, amateurs, néophytes), les différents moments de la communication et les différents types de discours que cette communication implique.

Les composantes du projet (20 min)

Chaque étudiant réfléchit pendant 10 minutes aux grandes parties de la communication, qui doivent être chacune prises en charge par une équipe. Il essaie ainsi de comprendre de quelle manière les rôles et les compétences se répartissent dans la conduite d'un projet complexe. La réflexion est suivie de 10 minutes de mise en commun.

Formation des groupes (10 min)

L'enseignant établit, de manière directive si c'est nécessaire, la liste des tâches à accomplir :

1. La conception d'un livret de règles
2. L'établissement d'une stratégie promotionnelle
3. La rédaction d'argumentaires pour les distributeurs et les commerçants
4. Le community managing

Il répartit ensuite les élèves dans ces groupes, sur la base du volontaire ou de manière aléatoire.

Séance 11 — Phase III : Travail des groupes

Introduction (5 minutes)

Après avoir rappelé les principaux points de la séance précédente, l'enseignant présente la séance du jour quant au contenu et au fonctionnement. Il répond à toutes les questions que les étudiants pourraient avoir sur la séance, la phase ou l'ensemble de la séquence.

Travail des groupes (60 min)

Les groupes formés à la séance précédente reprennent leurs travaux. L'enseignant circule entre les groupes et intervient activement, en commentant la manière dont est distribuée la parole, l'attitude adoptée par chacun lors des discussions et la conduite du projet.

Synthèse (25 min)

Chaque groupe présente à l'ensemble de la classe une synthèse de 5 minutes, concernant l'avancement de ses travaux. Cette synthèse est proposée de manière spontanée et sans préparation.

Séance 12 — Phase III : La communication non-verbale

Introduction (5 minutes)

Après avoir rappelé les principaux points de la séance précédente, l'enseignant présente la séance du jour quant au contenu et au fonctionnement. Il répond à toutes les questions que les étudiants pourraient avoir sur la séance, la phase ou l'ensemble de la séquence.

L'influence des éléments non-verbaux dans la réception du produit (30 min)

L'enseignant présente aux étudiants les différentes versions de *Glory To Rome/À la Gloire de Rome* (Carl Chudyk, Igor Wolski, 2005, 2011, 2011). Les étudiants disposent de 10 à 15 minutes pour examiner le matériel de jeu et les livrets ainsi que pour formuler des observations. Celles-ci sont mises en commun pendant 15 à 20 minutes.

Une stratégie : la sobriété (20 min)

L'enseignant présente aux étudiants un jeu représentatif de la stratégie de sobriété de Gigamic (*Quarto, Quoridor* ou *Gyges*) et un autre exemple de sobriété (*Ricochet Robots, Elektro Manager, Quantum, Agricola*, etc.). Grâce à une discussion collective réunissant les remarques des étudiants, il met en évidence la logique de la stratégie de sobriété, le type de public visé et les valeurs manifestées par la forme matérielle du jeu.

Une stratégie : l'imaginaire partagé (20 min)

L'enseignant présente aux étudiants deux ou trois jeux faisant référence à un imaginaire historique, mythique ou littéraire largement partagé (*Cyclades, Les Chevaliers de la Table Ronde, Mundus Novus, Bang, Colt Express, Pony Express, Il était une fois, Munchkin*, etc.). Grâce à une discussion collective réunissant les remarques des étudiants, il met en évidence la logique de la stratégie de sobriété, le type de public visé et les valeurs manifestées par la forme matérielle du jeu.

Quelle stratégie pour notre jeu ? (10 min)

Grâce à une discussion collective, qui peut demeurer inachevée, l'enseignant invite les étudiants à réfléchir en commun sur une stratégie de communication non-verbale appropriée au jeu qu'ils sont en train de concevoir.

Séance 13 — Phase III : Travail des groupes

Introduction (5 minutes)

Après avoir rappelé les principaux points de la séance précédente, l'enseignant présente la séance du jour quant au contenu et au fonctionnement. Il répond à toutes les questions que les étudiants pourraient avoir sur la séance, la phase ou l'ensemble de la séquence.

Travail des groupes (60 min)

Les groupes formés à la séance précédente reprennent leurs travaux. L'enseignant circule entre les groupes et intervient activement, en commentant la manière dont est distribuée la parole, l'attitude adoptée par chacun lors des discussions et la conduite du projet.

Synthèse (25 min)

Chaque groupe présente à l'ensemble de la classe une synthèse de 5 minutes, concernant l'avancement de ses travaux. Cette synthèse est proposée de manière spontanée et sans préparation.

Séance 14 – Évaluation

L'enseignant demande aux étudiants de rédiger une note de synthèse de leur participation au projet, en mettant en valeur leurs contributions à chacun de leurs groupes de travail et identifiant les difficultés rencontrées et les améliorations à apporter pour l'avenir. Les étudiants ont à leur disposition les documents produits pendant les séances.